



**RENDEZ-VOUS
AU PRINTEMPS 2019!**

SORTIE DE LA

**PLATEFORME
DIGITALE**

DÉDIÉE À LA PROMOTION
DES OFFRES ET DES SERVICES
ASSOCIÉS À TOUTES
LES PRATIQUES DES CLUBS FFT

Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter votre conseiller en développement.



UNE PLATEFORME DIGITALE ACCESSIBLE À TOUS

GRAND PUBLIC, PRATIQUANTS LICENCIÉS
OU NON LICENCIÉS

Pourquoi cette plateforme digitale ?

POUR

- Donner plus de visibilité à votre club.
- Promouvoir vos offres et services de façon plus claire et efficace.
- Améliorer l'expérience du joueur dans sa pratique sportive.

En quoi consiste-t-elle ?

Une plateforme digitale comprenant un **site Internet** et une **application mobile** avec un moteur de recherche pour toutes les pratiques, ainsi qu'un **ensemble de services en ligne**.



Des e-services en un clic

- Géolocalisation des clubs et de leurs services.
- Recherche d'offres de clubs (ex. : « formule de cotisation », « formule d'enseignement ») et achat en ligne.
- Recherche de partenaires.
- Réservation en ligne dans et hors de mon club.
- Création de défis entre amis.
- Inscription en compétition.
- Agenda tennis.
- Et bien plus encore...

DÈS FÉVRIER 2019, CRÉEZ VOTRE VITRINE DIGITALE SUR ADOC !

Avec l'accompagnement de votre conseiller en développement, vous aurez simplement à y renseigner les informations de votre club et y enregistrer vos offres et services !

La FFT s'occupe du reste, notamment de la promotion de cette vitrine auprès du grand public.

Avec cette plateforme, rendons ensemble nos pratiques plus accessibles et plus attractives !

